



du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de **SOLLIES PONT**

Séance du jeudi 13 décembre 2018

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

<p>Date de la convocation 6 décembre 2018</p> <p>Date d'affichage 6 décembre 2018</p> <p>Objet de la délibération <i>Direction des affaires générales – Démission d'un conseiller municipal - Remplacement au sein des différents comités, commissions et organismes extérieurs suite à sa démission</i></p> <p>Vote pour à l'unanimité</p> <p>POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre deux mille dix-huit, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, BESSET Monique, LAUNAY Michel, SOLDANO Florence, ROYET Pierre, LUNGERI Carine, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, LACOURTE Gérard, MAESTRACCI Sylvie, LAGIER Laure

Procurations :

DUPONT Thierry donne procuration à LAURERI Philippe,
CHAUCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,
CREMADES Laurence donne procuration à BERTRAND Huguette

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Joëlle LAKS** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Madame Céline BONHOMME, conseillère municipale a présenté, par lettre reçue en mairie en date du 27 novembre 2018, sa démission.

Conformément à la réglementation, madame Céline BONHOMME étant élue sur la liste « Ensemble construisons l'avenir », le suivant de cette liste est appelé à remplacer le conseiller démissionnaire.

Madame Marie-Laure FARRUGIA suivante de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courrier reçu en mairie en date du 28 novembre 2018. Monsieur Julien GUIMARD suivant de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courrier reçu en mairie en date du 29 novembre 2018. Madame Nuray SENGUL suivante de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courriel reçu en mairie en date du 28 novembre 2018. Monsieur Karami BELGACEM suivant de liste, ayant quitté la commune et n'étant pas joignable, par courriel en date du 3 décembre 2018 de monsieur LACOURTE nous informe que cette personne ne fait plus partie de la liste « Ensemble construisons l'avenir ». Ainsi, madame Laure LAGIER, suivante sur la

liste, a accepté d'intégrer le conseil municipal par courriel reçu en mairie le 3 décembre 2018.

La démission en tant que conseillère municipale de madame Céline BONHOMME entraîne donc une vacance de siège au sein des différents comités, commissions et organismes extérieurs suivants :

- Commission d'appel d'offres :

5 membres titulaires	5 membres suppléants
Danièle RAVINAL	Pascale TREQUATTRINI
Jean-Pierre COIQUAULT	Philippe LAURERI
Patrick BOUBEKER	Bernard ZUCK
Joël BIAU	Daniel RE
Céline BONHOMME	Sylvie MAESTRACCI

- Comité technique (CT) :

5 membres titulaires	5 membres suppléants
André GARRON	Jean-Pierre COIQUAULT
Joëlle LAKS	Patrick BOUBEKER
Thierry DUPONT	Philippe LAURERI
Céline BONHOMME	Sylvie MAESTRACCI
René GRISOLLE	Aude MAIRESSE

- Comité technique du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

7 membres
André GARRON
Jean-Pierre COIQUAULT
Roseline FOUCOU
Huguette BERTRAND
Céline BONHOMME
Pierre ROYET
René GRISOLLE

- Commission municipale affaires sociales et scolaires

Membres titulaires
Thierry DUPONT
Marie-Pierre CAPELA
Roseline FOUCOU
Alexandra DELGADO
Sandrine BELTRA
Monique BESSET
Huguette BERTRAND
Céline BONHOMME
Carine LUNGERI
Aude MAIRESSE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-4 ;

CONSIDERANT que madame Céline BONHOMME a démissionné de son poste de conseillère municipale par courrier reçu en mairie en date du 27 novembre 2018 ;

CONSIDERANT que madame Marie-Laure FARRUGIA suivante de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courrier reçu en mairie en date du 28 novembre 2018 ;

CONSIDERANT que monsieur Julien GUIMARD suivant de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courrier reçu en mairie en date du 29 novembre 2018 ;

CONSIDERANT que madame Nuray SENGUL suivante de liste a refusé d'intégrer le conseil municipal par courriel reçu en mairie en date du 28 novembre 2018 ;

CONSIDERANT que Monsieur Karami BELGACEM suivant de liste, ayant quitté la commune et n'étant pas joignable, par courriel en date du 3 décembre 2018 de monsieur LACROUTE nous informe que cette personne ne fait plus partie de la liste « Ensemble construisons l'avenir » ;

CONSIDERANT que madame Laure LAGIER, suivante de liste, a accepté de siéger au conseil municipal par courriel en date du 3 décembre 2018 ;

CONSIDERANT qu'il convient de remplacer madame Céline BONHOMME par madame Laure LAGIER au sein des différents comités, commissions et organismes extérieurs.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **PREND ACTE** de la nouvelle composition des différents comités, commissions et organismes extérieurs suivants :

- Commission d'appel d'offres :

5 membres titulaires	5 membres suppléants
Danièle RAVINAL	Pascale TREQUATTRINI
Jean-Pierre COIQUAULT	Philippe LAURERI
Patrick BOUBEKER	Bernard ZUCK
Joël BIAU	Daniel RE
Gérard LACOURTE	Sylvie MAESTRACCI

- Comité technique (CT) :

5 membres titulaires	5 membres suppléants
André GARRON	Jean-Pierre COIQUAULT
Joëlle LAKS	Patrick BOUBEKER
Thierry DUPONT	Philippe LAURERI
Sylvie MAESTRACCI	Gérard LACOURTE
René GRISOLLE	Aude MAIRESSE

- Comité technique du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

7 membres
André GARRON
Jean-Pierre COIQUAULT
Roseline FOUCOU
Huguette BERTRAND
Laure LAGIER
Pierre ROYET
René GRISOLLE

- Commission municipale affaires sociales et scolaires

Membres titulaires
Thierry DUPONT
Marie-Pierre CAPELA
Roseline FOUCOU
Alexandra DELGADO
Sandrine BELTRA
Monique BESSET
Huguette BERTRAND
Laure LAGIER
Carine LUNGERI
Aude MAIRESSE

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **18 DEC. 2018**
et publication ou notification du **19 DEC. 2018**

